RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2026

Nadia Seghier nommée adjointe au directeur général délégué « Territoires et ruralités », chargée de la coordination des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accueille Nadia Seghier au poste d'adjointe au directeur général délégué « Territoires et ruralités », chargée de la coordination des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, à compter de novembre 2026.

Son parcours professionnel est marqué par une solide expérience en administration territoriale et dans la conduite des politiques publiques dans les territoires en lien avec les collectivités locales.

Après une première partie de carrière passée dans l'enseignement supérieur, à La Documentation française et au ministère de la Culture, elle intègre à sa sortie de l'École nationale d'administration (ENA) la direction générale des collectivités locales (DGCL) en 2001, où elle exerce des fonctions dans le domaine des finances locales.

Elle occupe ensuite différentes fonctions préfectorales dans l'Yonne, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et la Vendée, fonctions qu'elle a également exercées en Île-de-France, à la préfecture de police, à la préfecture de région d'Île-de-France et à la préfecture des Yvelines.

En novembre 2026, elle rejoint l'ANCT en qualité d'adjointe au directeur général délégué « Territoires et ruralités », chargée de la coordination des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, aux côtés d'Éric Étienne. Elle aura notamment pour mission d'assurer le pilotage de ces deux programmes, dont la reconduction a été annoncée pour la prochaine mandature, de développer la transversalité et de représenter l'Agence auprès de ses partenaires institutionnels et territoriaux. Elle succède à Dominique Consille.

Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr

À propos de l'ANCT

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'ANCT a pour objectifs de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités territoriales en apportant des réponses adaptées aux projets des collectivités territoriales.